



Crowe Horwath®

Dupouy et Associés

Membre indépendant de Crowe Horwath International

Un créateur accompagné a 80% de chances de pérenniser son projet au-delà de 5 ans, contre 40% en moyenne s'il est seul. (source APCE)

Création d'entreprise

Pourquoi se faire accompagner ?

- › Se poser toutes les questions et trouver des réponses avant de se lancer
- › Se donner les moyens de la réussite
- › Avoir les conseils de professionnels qui connaissent les marchés financiers
- › Assurer la pérennité de son projet
- › Construire durablement son activité en se dégageant des obligations

Un partenaire au service la réussite de votre projet

Construire son projet,

Au delà des choix juridiques et de statut, nous vous aidons à construire durablement votre projet. Nous étudions, à vos côtés, la viabilité de l'opération et les conditions de sa réussite. **Nous vous donnons les clés pour vous lancer en toute sérénité.**

Nous apportons non seulement notre **vision économique globale mais également la connaissance précise des marchés de proximité** et des opportunités locales avec nos différentes implantations.

Nos équipes de professionnels de la finance d'entreprise et du développement d'activité accompagnent tout type et taille de structure dans de nombreux secteurs d'activité.

avec les bons conseils dès le départ,

Notre démarche s'inscrit dans une relation d'échange et de confiance. Nous nous engageons avec vous dans la construction de votre projet. Avec des rendez-vous réguliers et de nombreux échanges, **nous vous accompagnons dans vos démarches**, vos formalités administratives ou la recherche de partenaires.

...et dans la durée.

Vous êtes lancé ! Nous poursuivons notre accompagnement. Vous avez ainsi pleinement le temps de vous consacrer à la réussite de votre nouvelle entreprise. Gestion quotidienne, premières déclarations, cotisations, bulletin de salaire... nous sommes à vos côtés, avec des conseils sur-mesure, adaptés et évolutifs.

Création d'entreprise

Quel que soit votre projet, nous vous proposons une offre personnalisée et sur-mesure pour votre projet. A vos côtés, nous étudions vos besoins et définissons les outils efficaces pour :

Monter votre projet et favoriser sa réussite



- Etudes de marché
- Budget prévisionnel
- Analyse sectorielle
- Conseil stratégique

Choisir votre statut et protéger votre patrimoine



- Choix du statut juridique : entreprise individuelle, EURL, SARL, SA, SAS...
- Rédaction des actes juridiques
- Choix du statut du dirigeant
- Protection de son patrimoine privé et familial

Financer votre projet



- Recherche des partenaires
- Montage de dossier de subventions

Lancer et pérenniser votre activité



- Prise en charge des déclarations sociales et fiscales
- Edition des bulletins de salaires
- Enregistrement comptable
- Etablissement des comptes
- Assistance et surveillance comptable
- Mise à disposition d'outils de gestion et d'analyse budgétaire

Pourquoi faire confiance à un expert-comptable ?

L'expert comptable vous apporte conseil et sécurité. C'est un professionnel du chiffre qui appartient à une profession réglementée. Sa mission s'effectue dans le respect de la déontologie et des normes de l'Ordre des Experts comptables. Il s'engage en signant une lettre mission avec les conditions de son intervention et présente à l'issue de ses travaux un rapport avec ses recommandations. L'Expert-Comptable est tenu au secret professionnel et à l'obligation de discrétion sur les informations recueillies pendant sa mission. Il a également un devoir de conseil. **Chez Dupouy et Associés, ce devoir de conseil est devenu notre savoir-être. Pour nous, l'essentiel de chaque mission réside ces conseils spécifiques et personnalisés que nous vous pouvons vous apporter et qui contribue à votre réussite.**

Audit / Expertise comptable / Conseil / Gestion sociale



6-8 Avenue des Satellites
33185 LE HAILLAN

Tél : +33 (0)5 56 16 81 00

www.dupouy-associes.fr